



## Journée internationale de lutte pour les droits des Femmes.

**SUD Santé Sociaux appelle les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux à se mettre en grève !**

**Nous sommes 2 millions de salariées dans la santé, le social et le médico-social.** Nous sommes aides-soignantes, animatrices, auxiliaires de vie sociale, assistantes maternelles, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, infirmières, agentes de service hospitalier, administratives, ouvrières, sages-femmes, aides à domicile, agentes d'entretien, ... Nous représentons 80% des métiers de nos établissements.

**Depuis des années, les gouvernements, les tutelles et les directions cassent nos secteurs par leur politique d'économie et de rentabilité.** 2025 n'échappe pas à cette règle. Les restructurations, les fermetures de services ou d'établissements, les suppressions de lits, de places et de postes se poursuivent, aggravant toujours plus nos conditions de vie, nos conditions de travail et les conditions d'accueil des usager·ères. Les heures supplémentaires s'accumulent, les congés sautent, les absences s'enchaînent sans être remplacées, les sous-effectifs sont constants. C'est de pire en pire.

**Nos métiers du sanitaire, social et médico-social sont sous payés.** Les dernières revalorisations ne compensent pas l'inflation ni le retard accumulé depuis des années. Ils sont catégorisés par la notion de « care » et font partie du « prendre soin », du souci pour l'autre et des activités liées à la prise en charge du soin et de l'entretien de la vie. Faisant appel aux soi-disant compétences « naturelles » des femmes : soigner, nourrir, nettoyer, accompagner, ils sont donc peu valorisés en termes de salaire (moins 20% de manière générale par rapport à celui des hommes).

**Les temps partiel et les carrières suspendues sont nombreux,** soit imposés par l'employeur, soit liés à l'insuffisance du partage des tâches domestiques. Les promotions professionnelles sont largement insuffisantes. Les pensions de retraite qui en découlent ne permettent pas de vivre décemment.

**C'est en amplifiant nos luttes féministes, en imposant nos revendications pour l'égalité, la liberté et l'émancipation de toutes et tous, sur nos lieux de travail, d'étude et dans la rue, que nous ferons reculer l'extrême droite !**

**Nos emplois sont de plus en plus précaires avec une augmentation des CDD dans le privé et de moins en moins de titularisation dans le public.** Les horaires sont atypiques, les mouvements répétitifs et source de maladie professionnelle. La pénibilité y est aussi de moins en moins reconnue tout comme les risques psycho-sociaux que nos métiers entraînent (fatigue compassionnelle, burn-out, etc.).

**Nos luttes féministes contre l'extrême droite :** L'extrême droite et le fémonationalisme comme Nemesis est et sera toujours l'ennemie des femmes et des minorités de genre. Les idées d'extrême droite qui prônent la haine de l'autre, le racisme, la misogynie, les LGBTQIA+ phobies, le validisme, se banalisent, et sont aux portes du pouvoir, voire y accèdent partout dans le monde, à l'image de Trump aux Etats-Unis... Les femmes, les minorités de genre, les exilé·es en sont les premières cibles. En France, même si le RN a édulcoré son programme, ses votes et ses pratiques sont toujours aussi discriminatoires envers les femmes, les minorités de genre et les personnes racisées. Les municipalités RN réduisent ou suppriment les subventions aux associations féministes et LGBTQIA+. Nous dénonçons les propos racistes du ministre de l'intérieur, du premier ministre... nous exigeons la régularisation et l'ouverture des guichets pour que tou·te·s les immigré·es puissent rester ici. Nous refusons l'abrogation du droit du sol à Mayotte et la remise en cause de l'Aide Médicale d'Etat. Pour protéger nos droits, contre les discriminations et les violences, combattons l'extrême droite et ses idées.

## Nos luttes féministes pour le droit à l'avortement

**Le droit à l'avortement, durement conquis, est menacé voire attaqué aujourd'hui dans de nombreux pays (Pologne, Hongrie, Italie). En France, l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) est légalisée depuis 1975, nous fêtons ces 50 ans. La "liberté d'avorter" (et non le droit) est inscrite dans la Constitution depuis le mois de mars 2024. Mais l'accès à ce droit fondamental reste difficile pour de nombreuses femmes. Nous revendiquons :**

- ⇒ **Un accès garanti et égalitaire à l'avortement sur tout le territoire, avec le maintien et la réouverture des centres IVG de proximité.**
- ⇒ **La suppression de la double clause de conscience spécifique à l'IVG, et une stricte application des lois pénalisant le délit d'entrave.**
- ⇒ **Des moyens financiers et humains accrus pour les services publics de santé et pour les associations œuvrant pour les droits des femmes et des minorités de genre.**
- ⇒ **Une véritable éducation sexuelle pour toutes et tous** dans les établissements scolaires, comme le prévoient déjà les lois de 2001.
- ⇒ **Un congé rémunéré totalement en cas d'IVG, d'au moins 3 jours sans justificatif pour les personnes concernées et/ou accompagnantes.**
- ⇒ **Une grande campagne nationale et internationale** pour sensibiliser sur l'importance des droits reproductive et l'accès à des soins sûrs et gratuits.
- ⇒ **L'inscription du droit à l'IVG dans la Charte européenne des droits fondamentaux**, pour que ce droit soit protégé et respecté partout en Europe.

**Nos luttes féministes pour l'égalité :** Tous les services publics sont cassés : hôpital, école, EHPAD, logement. Les femmes compensent cette carence auprès des enfants comme des plus âgées, des malades, au détriment de leur carrière, de leur autonomie financière, de leur santé. Elles assument la grande majorité des tâches domestiques et d'éducation des enfants. Et Macron, tout en appelant à un « réarmement démographique » aux relents pétainistes et natalistes (alors que 40% des hommes trouvent normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour élever les enfants - HCE), bloque la directive européenne voulant instaurer la définition du viol fondée sur l'absence de consentement. Nous revendiquons : **à travail égal/salaire égal ! :**

- La réduction du temps de travail. 32h/semaine en jour, 30h/semaine en nuit !
- L'égal accès à la promotion professionnelle et à tous les métiers,
- Le respect des lois et des dispositifs relatifs à l'égalité professionnelle et salariale et des sanctions contre des employeurs qui ne respectent pas leurs obligations (à travail égal les femmes gagnent 15% de moins que les hommes- Insee)
- La suppression des inégalités persistantes qui s'aggravent entre les femmes et les hommes (20% des femmes sans emploi le sont pour des raisons familiales, soit 4 fois plus que les hommes - Insee).
- De véritables mesures contre les ambiances sexistes et le harcèlement sexuel au travail,
- Un droit à un congé parental strictement partagé entre parents et mieux rémunéré,
- Le maintien d'un système de retraite par répartition, seul garant d'une solidarité collective juste. Le maintien de compensations au moment de la retraite suite à des inégalités de carrières,
- L'arrêt des politiques d'austérité qui entraînent la fermeture des hôpitaux et maternité de proximité mettant en danger la vie des femmes que ce soit pour avorter, accoucher ou se soigner
- Des moyens pour pouvoir accueillir dignement les femmes qui portent plainte, les écouter et mettre en œuvre des moyens de protection, l'application de l'ordonnance de protection, l'augmentation des moyens pour les associations qui accueillent les femmes victimes de violences,
- Un service public de la petite enfance et de la dépendance à la hauteur des besoins.
- Une éducation non sexiste dès le plus jeune âge.
- Des droits nouveaux en terme de congés hormonaux
- Des moyens pour la recherche concernant la santé des femmes
- Prise en compte des questions du genre, comme celle du handicap à toutes les politiques publiques.
- Combattre l'extrême droite et le fémonationalisme.

## Le droit d'être libres de nos choix vestimentaires, de nos corps, à vivre nos identités de genre et nos sexualités !